

MER DE CHINE MÉRIDIONALE : ENTRE LUTTES ET COOPÉRATIONS LOCALES

La mer de Chine méridionale, espace de transit d'un tiers du commerce mondial, est le théâtre de rivalités entre grandes puissances qui masquent souvent des oppositions locales. Sept pays riverains y ont des revendications territoriales, appuyées par l'occupation d'îlots au statut juridique ambigu dont la souveraineté n'a pas été éclaircie par la sentence de la Cour permanente d'arbitrage du 12 juillet 2016.

LA MER DE CHINE MÉRIDIONALE, UN « PRÉ CARRÉ » CHINOIS ?

La République populaire de Chine revendique près de 90 % de cette mer semi-fermée au nom de « droits historiques » matérialisés par la « ligne en neuf traits » (un dixième a été ajouté en 2013). Pékin contrôle aujourd'hui l'ensemble de l'archipel des Paracels et une partie des îles Spratleys ; plus d'une vingtaine d'avant-postes militaires et l'équivalent de près de 13 km² d'îles artificielles y ont été construits. L'expansion maritime chinoise dans la zone est perçue comme la principale menace sécuritaire par les pays riverains. Paradoxalement, Taïwan défend une vision identique, selon la même approche de droits historiques.

Outre l'intérêt économique que ces zones représentent, les installations militaires répondent à des enjeux stratégiques pour Pékin. En premier lieu, le contrôle des îles permet à la Chine de repousser géographiquement toute menace extérieure sur cette aire qui concentre ses flux commerciaux. Le « dilemme de Malacca » illustre l'inquiétude chinoise face à toute interférence contrariant la fluidité de son commerce maritime, qui lui est essentiel : 80 % de ses importations pétrolières transitent ainsi par la mer de Chine méridionale. La militarisation des îles sert également la crédibilité de sa dissuasion nucléaire. Pour Pékin, la possession des Paracels, trop proches de l'île de Hainan où sont basés ses SNLE, est une nécessité pour la mise en œuvre de ces unités.

RIVALITÉS ARMÉES POUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES

La Chine n'est pas seule à entretenir des installations militaires « sur récif ». Ainsi le Vietnam, principal opposant à la présence de Pékin dans cette mer, a été chassé des Paracels par la Chine en 1974 mais revendique la majorité des îles Spratleys, où il dispose de plusieurs postes avancés. Ces îles sont d'ailleurs un bon résumé de la situation en mer de Chine, puisque six États en revendiquent une partie : outre la Chine et le Vietnam, les Philippines en sont le troisième plus important « propriétaire », la Malaisie occupe cinq îlots et Taïwan, un. À l'est de l'archipel, Manille a perdu l'accès en 2012 au récif de Scarborough suite à une opération chinoise. Si toutes ces revendications sont mues par la fierté nationale et une volonté d'affirmation, elles marquent aussi l'ambition des États de s'approprier les riches eaux adjacentes.

Pour tous les pays riverains, ces requêtes territoriales sont effectivement autant économiques que politiques. Dans une région où la pêche est essentielle, les États doivent s'assurer un accès à des stocks halieutiques suffisants. Le Vietnam est le troisième exportateur mondial de produits de la pêche, les Philippines font partie des quinze plus grands producteurs mondiaux. Cependant, leurs eaux côtières sont aujourd'hui surexploitées et les pêcheurs doivent aller toujours plus loin en mer, un mouvement d'ensemble qui suscite rivalités et tensions. Si des altercations opposent fréquemment les pêcheurs entre eux, ce sont surtout les incidents entre navires de pêche et forces de souveraineté qui se multiplient. Les garde-côtes chinois, notamment, refusent aux Vietnamiens et aux Philippines l'accès aux zones de pêche autour de récifs occupés, au prix parfois d'accrochages violents.

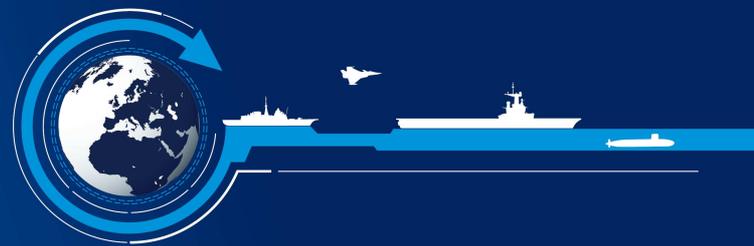
Les demandes territoriales, qui concernent aussi les fonds marins, s'expliquent également par la présence de réserves d'hydrocarbures *offshore*. Disposant de plusieurs gisements dans ses eaux territoriales, le Vietnam est le troisième producteur du sud-est asiatique, tandis que le pétrole représente 96 % des exportations du sultanat de Brunei. La volonté d'exploiter des gisements plus éloignés et l'espoir de nouvelles découvertes expliquent sûrement aussi certaines revendications.

L'ASEAN DANS LE DÉLICAT ÉQUILIBRE INTERNATIONAL

Le Vietnam, qui subit le plus fortement l'expansion chinoise et s'inquiète de la diminution de ses ressources halieutiques, tente de s'appuyer sur l'ASEAN pour organiser une opposition commune contre Pékin.



Récif de Subi dans les Paracels, militarisé par la Chine. ©US Navy.



Cependant, l'organisation peine à trouver une posture unie dans ses relations avec la Chine. Parmi les États riverains qui sont membres de l'organisation, la Malaisie, l'Indonésie et Brunei optent pour des positions prudentes. Ce dernier, par exemple, revendique une ZEE qui s'avance dans la « ligne des neuf traits », mais les activités économiques qu'il y mène n'ont pas rencontré de grande opposition de la part de la Chine. La Malaisie, quant à elle, prend soin d'éviter toute confrontation avec Pékin. Une coopération entre la Chine et l'ASEAN a en outre abouti à l'adoption, en août 2018, d'un projet de texte pour de futures négociations sur un Code de conduite en mer de Chine méridionale.

Par ailleurs, de nombreuses coopérations régionales existent, y compris avec la Chine, reléguant au second plan les antagonismes politiques. Malgré leurs dissensions, Hanoi et Pékin organisent depuis 2006 des patrouilles communes de contrôle des pêches dans le golfe du Tonkin. En 2003, les compagnies nationale chinoise et philippine se sont entendues pour une exploitation conjointe de gisements de pétrole *offshore*. En dépit de leurs différends, des États peuvent trouver intérêt à coopérer et unir leurs moyens pour développer des activités économiques difficilement réalisables seuls.

Dans le domaine de la défense, plusieurs pays du sud-est asiatique entretiennent des liens forts avec des puissances occidentales, les États-Unis au premier chef, pour contrebalancer l'expansionnisme chinois. En plus de son partenariat avec les Philippines *via* un accord de défense

mutuelle conclu en 1951, Washington développe aujourd'hui des liens avec le Vietnam. Mais si les démonstrations de force américaines retiennent l'attention internationale, les réalités locales restent empreintes d'un certain pragmatisme : les pays riverains cherchent un équilibre entre revendications nationales et nécessaire ménagement de Pékin qui se perçoit d'ailleurs comme le pivot principal de la stabilité régionale. Signe d'accalmie, un premier exercice naval commun entre la Chine et les pays de l'ASEAN a eu lieu dans cette mer en octobre 2018.

Cette recherche d'apaisement est en outre favorisée par une prise de distance vis-à-vis de Washington, ses alliés locaux doutant de plus en plus de sa volonté de s'impliquer contre Pékin pour leur seule défense. Les Philippines illustrent ce délicat équilibre : allié historique des États-Unis, Manille poursuit une politique d'accommodement avec la Chine depuis l'élection du président Rodrigo Duterte. En témoigne d'ailleurs l'échange du 1^{er} mars dernier avec Washington : alors que les États-Unis ont affirmé leur intention de défendre les Philippines contre « toute attaque armée » en mer de Chine méridionale, clarifiant le traité de défense de 1951, Manille a finalement pointé l'ambiguïté d'un accord ancien qui risquait de précipiter le pays dans un conflit armé, malgré lui.

La situation en mer de Chine méridionale, prise dans le Grand Jeu des puissances mondiales, dépendra de l'évolution de ce délicat équilibre local.

